

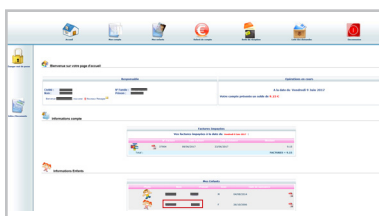
Procédure de pré-inscription

Par le Portail Familles

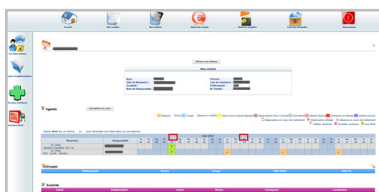
1 - Se connecter avec l'adresse : <https://harmonie.ecolesoft.net/portail/> ou via le lien se trouvant sur le site internet de l'ARPEJ-Rezé.



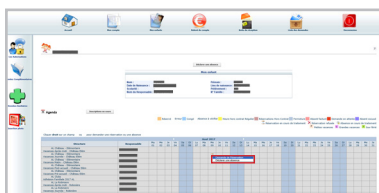
2 - Renseigner votre numéro d'identifiant et votre mot de passe.



3 - En bas de la page, dans la catégorie "Informations Enfants", cliquer sur le nom de l'enfant concerné.



4 - Le planning du mois s'affiche. Faire défiler le planning à l'aide des flèches jusqu'au mois de Septembre. Tous les accueils ouverts pour ces mercredis correspondant à l'âge de votre enfant s'affiche.



5 - Faire un clic droit sur chaque mercredi que vous souhaitez réserver puis cocher demande de réservation et renouveler l'opération pour chaque activité demandée : 1/2 journée avec repas ou demi-journée sans repas.

Par formulaire papier

1 - Les fiches d'inscription sont disponibles dans tous les Accueils de Loisirs et peuvent être téléchargés sur le site internet de l'ARPEJ-Rezé.

2 - Compléter le document et le transmettre au siège de l'ARPEJ-Rezé (116 rue de la Classerie).

Si votre enfant peut être accueilli sur les dates demandées, vous recevrez un mail de confirmation avec en pièce jointe la fiche d'inscription. Celle-ci est à imprimer, compléter, signer et à déposer chaque mercredi à l'école, dans la boîte ARPEJ-Rezé prévue à cet effet.

Si les dates demandées ne sont pas disponibles, l'ARPEJ-Rezé prendra contact directement avec vous.



Votre enfant ne pourra être accueilli que si l'inscription est complète.

La fiche sanitaire et/ou le PAI (Projet d'Accueil Individualisé) doivent être actualisés à chaque rentrée scolaire.

Où et comment est accueilli mon enfant ?

Le mercredi, les enfants fréquentent les Accueils de Loisirs les plus proches de leur école (tableau ci-dessous). Les animateurs de l'ARPEJ-Rezé viennent les chercher directement dans chaque école maternelle et élémentaire publique de Rezé, à la fin des cours, et les emmènent vers les lieux de restauration et d'accueil en pédibus, minibus ou car.

	Groupe scolaire de votre (vos) enfant(s)	Accueil de Loisirs associé	Restaurant Scolaire associé
MATERNELLE	Pauline Roland	CHÂTEAU MATERNELLE allée de Provence	PAULINE ROLAND allée de Provence
	Château Sud		
	Ragon	RAGON 6 boulevard Condorcet	RAGON rue de la Mirette
	Chêne Creux		
	La Houssais	CHÊNE GALA 99 rue Jean Baptiste Vigier	CHÊNE GALA 99 rue Jean Baptiste Vigier
	Ouche Dinier		
	Port au Blé		
	Roger Salengro	SALENGRO 29 rue Alexandre Huchon	SALENGRO rue Alexandre Huchon
	Alexandre Plancher		
	Jean Jaurès		
	Corbusier		
ELEMENTAIRE	Alexandre Plancher	TRENTEMOULT 2 rue de Rio	PLANCHER 5 rue Camille Jouis
	Jean Jaurès		
	La Houssais	JAUNAIS 4 square Emile Blandin	OUCHE DINIER rue de l'Ouche Dinier
	Ouche Dinier		
	Pauline Roland	CHATEAU allée de Provence	PAULINE ROLAND allée de Provence
	Château Sud		
	Port au Blé		
	Roger Salengro		
	Chêne Creux	PRAUD 5 rue Louise Weiss	RAGON rue de la Mirette
	Ragon		

Comment l'ARPEJ-Rezé sait que mon enfant viendra bien à l'Accueil de Loisirs ?

Le mercredi, votre enfant passe de l'école à l'Accueil de Loisirs en dehors de votre présence.



Les inscriptions du mercredi ont lieu à l'année mais doivent être réajustées dès que possible, pour des raisons de sécurisation du parcours de votre enfant et de transfert de responsabilité. Cela permet aussi de faire bénéficier un autre enfant d'une place vacante.

En cas d'absence de votre enfant un jour où il est inscrit à l'ARPEJ-Rezé, vous devez obligatoirement nous en informer par téléphone au 02 51 83 79 20 ou par mail à contact@arpej-reze.fr avant 11h.



Organisation des horaires et des absences

	Votre enfant déjeune à l'Accueil de Loisirs	Votre enfant ne déjeune pas à l'Accueil de Loisirs
Votre enfant fréquente un établissement public.	Vous devez déposer tous les mercredis matins la fiche d'inscription dans la boîte ARPEJ-Rezé prévue à cet effet dans chaque école.	Vous pouvez emmener votre enfant directement sur l'Accueil de Loisirs entre 13h30 et 14h.
Votre enfant fréquente une école privée, un collège ou un établissement scolaire d'une autre commune.	Votre enfant doit être présent directement sur le restaurant scolaire entre 12h et 12h30.	Votre enfant doit être présent directement sur l'Accueil de Loisirs entre 13h30 et 14h.

Les jeunes fréquentant le Club Junior le samedi doivent également nous informer en cas d'absence au 02 51 83 79 20 pour des raisons de sécurité.

En cas d'absence, quelle facturation ?

La constitution des équipes et les commandes de repas sont effectuées au regard des pré-inscriptions. La présence de votre enfant est prise en compte dès que l'inscription est validée administrativement.

Vous avez la possibilité d'annuler l'inscription de votre enfant jusqu'à 2 jours ouvrés avant la date :

- Votre enfant fréquente l'Accueil de Loisirs le mercredi : vous pouvez annuler jusqu'à midi le lundi précédent.
- Votre enfant vient pour les vacances à partir du lundi : vous pouvez annuler jusqu'à midi le jeudi précédent.

En dehors de ces délais, seule une absence justifiée par un certificat médical transmis à l'ARPEJ-Rezé pourra faire l'objet d'une annulation de la facturation.

En cas d'absence le jour même, vous devez obligatoirement nous en informer par téléphone au 02 51 83 79 20 ou par mail à contact@arpej-reze.fr avant 11h pour des raisons de sécurité.

Organisation des activités des périodes scolaires à la rentrée 2017

Tranche d'âge	Accueil de Loisirs	Ecoles des publics accueillis		Nombre de places	Jours	Activités
Maternelle (3/5 ans)	CHATEAU MATERNELLE	Château Sud Pauline Roland				
	CHENE GALA	Ouche Dinier La Houssais Port au Blé Ecoles privées				
	RAGON	Chêne Creux Ragon Ecoles privées				
	SALENGRO	Roger Salengro Alexandre Plancher Jean Jaurès Corbusier Ecoles privées				
Elémentaire 6/10 ans	CHATEAU ELEMENTAIRE	Château Sud Pauline Roland Port au Blé Roger Salengro Ecoles privées				
	JAUNAI	La Houssais Ouche Dinier Ecoles privées				
	PRAUD	Chêne Creux Ragon				
	TRENTEMOULT	Plancher Jean Jaurès Ecoles privées				
6/10 ans	Temps de pause méridienne	Ecoles publiques élémentaires			Du lundi au vendredi	Vidéo / Image ADST / Robotique Nature / Environnement
6/10 ans	Clubs après la classe à l'accueil Château	Toute la ville avec ramassage en minibus	12	Lundi	Robotique Confirmé	
			12	Mardi	Nature / Environnement	
			12	Jeudi	Robotique Débutant	
11/13 ans	Club Junior	Toute la ville		Le samedi		
11/15 ans	Ateliers de l'Espace Ados	Toute la ville	12	Jeudi	Multimédia	
			8	Samedi	Radio	
			36	Samedi	Multisports	
14/18 ans	Espace Ados	Toute la ville			Du mardi au samedi	